

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 12

Artikel: [Anecdote]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand il fut seul à seul avec l'instituteur, celui-ci lui dit, avec l'air le plus sérieux du monde :

— Tu as oublié la question principale !

— Et laquelle ?

— Il fallait leur demander combien il y a de fous dans le canton !

— Qu'est-ce que tu veux dire ?

— Eh bien ! il y en a trois.

— Lesquels, fit l'inspecteur, quelque peu vexé ?

Avec une petit air narquois, l'instituteur répondit :

— Faoug, Founex et Nonfoux !

SI VOUS ALLEZ...

... à Epesses, vous remarquerez sans doute au pilier public un avis municipal portant l'écu de la commune, où sont figurés trois sapins. Il s'agit là d'une arme parlante : ceux qui pratiquent peu ou prou le patois savent que « pesse » signifie sapins. Es pesses, puis Epesses veut donc dire bien planté de sapins.

Anciennement, le village était situé sur un rocher au-dessus de son emplacement actuel, un tremblement de terre fit glisser le sol et les maisons qu'il portait. Personne n'ayant perdu la vie, on institua une fête pour remercier le ciel d'une protection regardée à juste titre comme miraculeuse. Cette manifestation se poursuivit encore longtemps et ce n'est qu'une centaine d'années après la Réforme qu'elle fut interdite après une intervention du Consistoire suprême à Berne, qui y voyait une pratique « papiste ».

La fête des enfants qui s'est célébrée longtemps depuis, en a été probablement une survivance. La tradition n'apprend pas quand ce tremblement de terre arriva, mais certains historiens ont pensé que cet événement pourrait remonter à la chute, en 563, du Tauretunum, montagne que l'on situe aux environs des Evouettes. Cet éboulement produisit de grands désastres sur les rives du lac, il amena de grosses masses de limon sur les lieux encore habités de Vidy et à Genève, l'eau passa par-dessus les murailles.

Ad. Decollogny.

“NOÛTRON COTERD” une fois par mois...—

Août et septembre : relâche !

Octobre : Le lundi 5, de 17 à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, 1^{re} classe.

Amicale lausannoise mixte : Lundi 5 octobre, à 20 h. 30, « Carnotzet » du Café Vaudois, Riponne. Qu'on se le redise entre patoisants romands et que l'on vienne nombreux...

La Rédaction.